

Nouveau : une formation publique pour devenir Ingénieur Cybersécurité

Nouvelle formation à l'UPJV : les étudiants de niveau Bac+2 pourront intégrer la filière "Ingénieurs Cybersécurité". Objectif : former des spécialistes des problématiques liées à la sécurité informatique.



L'UPJV innove et propose la première formation aux métiers de la cybersécurité des Hauts-de-France ! La filière "Ingénieurs Cybersécurité" va permettre, dès la rentrée 2023, aux étudiants d'aborder, dans un univers professionnel en pleine expansion, tous les aspects : matériel, méthodes, systèmes, logiciels.

Filière "Ingénieurs Cybersécurité" : pour qui ?

Condition d'accès : Niveau Bac+2 ou équivalent pour la première année, niveau Licence pour la deuxième année. La formation est ouverte aux élèves issus des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) de préférence dans la filières MP2I, des classes préparatoires aux Études Supérieures (CPES), et du cycle préparatoire intégré de l'**Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EILCO)**.

Les élèves de niveau Master 1, Licence 2, Licence 3 ainsi que les élèves titulaires d'un DUT ou d'un BTS peuvent également intégrer la spécialité.

Modalité de formation : en alternance (années 2 & 3 du cycle Ingénieur).

Capacité d'accueil : 30.

Nouvelle formation à la cybersécurité

Filière "Ingénieurs Cybersécurité": l'organisation

L'organisation est de type FISEA (formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti) : la première année est réalisée en formation initiale et permet d'acquérir les bases dans les principaux domaines de l'informatique. Les deux années suivantes sont réalisées en apprentissage et sont consacrées à la spécialisation Cybersécurité.

[Les enseignements programmés \(pdf\)](#)

[Pour se renseigner/candidater](#)

contact-ingenieurs@u-picardie.fr
ingenieurs-cybersecurite@u-picardie.fr

Candidater sur e-Candidat

Consulter la fiche descriptive de la formation

Calendrier

Date limite de candidature : 12 juin 2023

Les candidats auront une réponse le 5 juillet 2023 au plus tard indiquant: ADMIS / ADMISSIBLE/ REFUSE.

Les candidats admissibles seront auditionnés en visioconférence les 6, 7, 10 ou 11 juillet et seront déclarés admis

ou sur liste d'attente, à l'issue des auditions, et au plus tard le 13 juillet.
Les candidats devront confirmer au plus tard le 20 juillet

Filière "Ingénieurs Cybersécurité": et après ?

À l'issue du diplôme, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en doctorat.

Débouchés professionnels :

- Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI)
- Chef de projet/Développeur sécurité
- Administrateur système et réseau en sécurité
- Expert en traitement des incidents de sécurité
- Consultant en Cybersécurité
- Pentester
- Chercheur et Enseignant-chercheur (par un Doctorat)

À LIRE AUSSI

[Nouveau : une formation publique pour devenir Ingénieur en Logistique Innovante](#)

[Le campus connecté de Beauvais, officiellement inauguré](#)

[L'IAE ouvre une antenne à Saint-Quentin](#)